

SIVOM ENTRE SEILLE ET NIED
MAIRIE DE DELME – Tél. 03 87 01 37 19

Nombre de délégués L'an deux mille vingt-six, le 16 avril, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle Saint Germain de Delme, après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Loïc KLOPP

En exercice : 54
Présents : 38
Votants : 39

Date de la convocation **10 avril 2026**

Etaient présents : STENGER Carole – AJONCOURT, SIMON Pierre – ARRAINCOURT ; FRANZ Mathieu et FRANZ Marie-Noëlle – BACOURT, MOSER Charles – CHENOIS, CUCHE Sébastien – CRAINCOURT, BOURGUIGNON Stéphane et RUFFRA Raphaël – DELME, LEMOINE Serge et ENGLER Alain – DONJEUX, DONATIN Alain – FONTENY, LECAQUE Daniel – FOSSIEUX, PARISOT Frédéric – JALLAUCOURT, ETIENNE Gilles et DIERICK Stéphane – LANEUVEVILLE EN SAULNOIS, RIBARD Alain et SIMONIN Jean-Christophe – LEMONCOURT, BOUSSEAU Alain et JULLIER Bernard – LIOCOURT, SCHNEIDER Yannick et GANTLET Anthony – LESSE, PIERRARD Joël – LUCY, PERRIN Nicolas et LEROND Xavier – MALAUCOURT SUR SEILLE, MOUSSOUX Christophe et ANTOINE Florent – MANHOUE, BELLOY Rémi et BOUCHY André – MORVILLE SUR NIED, ALBRIQUE Thierry et GEIS Virginie – ORIOCOURT, MICHEL Didier et MULOT Benjamin – PUZIEUX, DIEUDONNE Thérèse – SIVOM DES ARMOISES, BOURGUIGNON Christophe et VAUGENOT Marion – TINCRY, WILHELMY Norbert et ROYER Gilles – VIVIERS et HOUILLON Didier – XOCOURT

BOISSIERE François-Xavier (FONTENY) donne procuration à DONATIN Alain

1. Installation du comité syndical

Conformément à l'article L 5211-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la séance a été ouverte sous la présidence de Madame Marie-Noëlle FRANZ, doyenne d'âge, qui a procédé à l'appel nominal des membres du comité. Il a dénombré trente-huit délégués présents dont un maire et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était rempli.

- Installation du comité syndical

Madame Marie-Noëlle FRANZ a déclaré le comité syndical du SIVOM entre Seille et Nied installé.

- Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Raphaël RUFFRA a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le comité syndical (art L 2121-15 du CGCT).

2. Election du Président

Madame Marie-Noëlle FRANZ a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du président. Il est rappelé qu'en application des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 5211-10 du CGCT, et par le jeu du renvoi opéré par l'article L 5211-2 du même code, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Madame Marie-Noëlle FRANZ a fait appel de candidature pour le poste de président.

Monsieur Raphaël RUFFRA propose sa candidature pour occuper cette fonction.

- Constitution du bureau

Le comité syndical a désigné deux assesseurs : M Alain DONATIN et Mme Caroline STENGER

Déroulement de chaque tour de scrutin

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	01
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	38
e. Majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus

Monsieur Raphaël RUFFRA 38 (trente-huit)

- Proclamation de l'élection du président

Monsieur Raphaël RUFFRA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Election des Vice-Présidents

- Détermination du nombre des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Raphaël RUFFRA, élu Président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection du vice-président.

Le Comité Syndical confirme le nombre de vice-président à élire : 02 (deux)

- Élection du premier vice-président

Monsieur Raphaël RUFFRA a fait appel de candidature pour le poste de premier vice-président.

Monsieur Alain DONATIN propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	39
e. Majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus

Monsieur Alain DONATIN 39 (trente-neuf)

Monsieur Alain DONATIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

- Élection du deuxième vice-président

Monsieur Raphaël RUFFRA a fait appel de candidature pour le poste de premier vice-président.

Monsieur Gilles ETIENNE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	39
e. Majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus
Monsieur Gilles ETIENNE 39 (trente-neuf)

Monsieur Gilles ETIENNE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

4. Election des membres du bureau

- Élection du 1er membre du bureau

Monsieur Raphaël RUFFRA a fait appel de candidature pour le poste de membre du bureau.
Monsieur RIBARD Alain propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	39
e. Majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus
Monsieur RIBARD Alain 39 (trente-neuf)

Monsieur RIBARD Alain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

- Élection du 2ème membre du bureau

Monsieur Raphaël RUFFRA a fait appel de candidature pour le poste de membre du bureau.
Monsieur Gilles ROYER propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	39
e. Majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus
Monsieur Gilles ROYER 39 (trente-neuf)

Monsieur Gilles ROYER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

- Élection du 3ème membre du bureau

Monsieur Raphaël RUFFRA a fait appel de candidature pour le poste de membre du bureau.
Monsieur Daniel LECAQUE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	39
e. Majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus

Madame Thérèse DIEUDONNE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

- Élection du 7ème membre du bureau

Monsieur Raphaël RUFFRA a fait appel de candidature pour le poste de membre du bureau.
Monsieur Sébastien CUCHE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	39
e. Majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus

Monsieur Sébastien CUCHE 39 (trente-neuf)

Monsieur Sébastien CUCHE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

- Élection du 8ème membre du bureau

Monsieur Raphaël RUFFRA a fait appel de candidature pour le poste de membre du bureau.
Madame Virginie GEIS propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	39
e. Majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus

Madame Virginie GEIS 39 (trente-neuf)

Madame Virginie GEIS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.